

**3^{ème} Comité de Pilotage du FSP « Soutien aux recherches en sciences sociales et
humaines sur le Mali contemporain »**

9 novembre 2009

COMMUNIQUE

A la suite de la réunion du conseil scientifique du FSP « Mali contemporain », le Comité de Pilotage a tenu deux réunions, les 16 octobre et 9 novembre 2009.

Dans l'intervalle, des organismes susceptibles de prendre en charge certains projets reçus par le FSP ont été approchés (AFD, CIGEM).

Si les réactions sont positives, aucune décision n'a été prise par ces organismes au 10 novembre 2009.

Le CP décide qu'en tout état de cause,

« Tous les projets classés par le Conseil Scientifique seront financés, par le FSP ou par l'un des organismes pressentis ».

Il s'agit des 6 projets :

- Vulnérabilités et politiques publiques en milieu rural au Mali : les exemples du bassin cotonnier et du Delta intérieur du Niger,
- Associations de migrants, biens publics et développement local au Mali,
- Patrimonialisation et stratégies mémorielles du religieux au Mali : mises en scène de la culture religieuse et recomposition de l'identité nationale,
- La mise en œuvre de la gestion décentralisée des ressources naturelles et son influence sur la dialectique entre la dynamique de la végétation et l'amélioration des conditions de vie des groupes sociaux défavorisés.
- L'Etat en action – Etat en consolidation,
- Nouveaux cadets sociaux au Mali. Pratiques et imaginaires de l'autonomie.

Des aménagements pourront être demandés à certains de ces projets. Les auteurs en seront informés directement ainsi que des montants alloués.

L'Agence Française de Développement est intéressée par les projets « Vulnérabilités et politiques publiques en milieu rural au Mali : les exemples du bassin cotonnier et du Delta intérieur du fleuve Niger » - classé 1^{er} ex aequo par le CS et « Gouvernance urbaine, développement local et réactivation économique au Mali : le cas des services essentiels (eau, assainissement et déchets) à Bamako » non classé par le CS.

Le Centre d'Information et de Gestion des Migrations est intéressé par les projets « Associations de migrants, biens publics et développement local au Mali » - classé 1^{er} ex

aequo par le CS et « Migrations, transferts et développement » - classé en liste complémentaire par le CS.

Les scénarios suivants sont prévus :

- a- Si aucun projet n'est finalement retenu par l'AFD et le CIGEM, le FSP prendra en charge les 6 projets ci-dessus.
- b- Si l'AFD finance le projet « Vulnérabilités ... » et le CIGEM n'en retient aucun, le FSP prendra en charge les 5 autres projets ainsi qu'un sixième qui sera le projet placé en liste complémentaire « Migrations, transferts et développement ». Si ce dernier projet était financé par ailleurs, c'est le projet « L'insécurité alimentaire : régulation politique, stratégies des acteurs et situations de précarité » qui serait retenu par le FSP en remplacement.
- c- Enfin, si les projets « Vulnérabilités et politiques publiques en milieu rural au Mali : les exemples du bassin cotonnier et du Delta intérieur du fleuve Niger » et « Associations de migrants, biens publics et développement local au Mali » sont financés par d'autres bailleurs, le FSP prendra en charge « Migrations, transferts et développement » et « L'insécurité alimentaire : régulation politique, stratégies des acteurs et situations de précarité » (sauf autre financement pour ces projets).

<p>Le Comité de Pilotage décide que, en toute éventualité, il n'élargira pas plus l'éventail des projets financés.</p>
--